



Problème arrangement amiable

Par pascal0057

Bonjour, suite à un litige avec une société pour le terrassement et viabilisation de notre terrain qui est la propriété de notre constructeur, nous avons trouvé un terrain d'entente à l'amiable et avons signé un document qui nous oblige nous d'une part à réglé les frais déjà engagé et d'une autres part le gérant qui devait nous fournir du matériel qu'il était déjà censé avoir fait poser sur notre terrain mais qui ne l'était pas.

Nous avons de notre coté fait le virement le jour même mais après presque 2 mois, de son coté rien n'a été fait et il fait la sourde oreilles en ne répondant plus à nos mails.

Que pouvons nous faire dans ce cas?

Merci d'avance pour vos réponse et bon week-end

Par ESP

Bonjour
Vous êtes tombés sur un malhonnête, sans hésitation, il faut voir un avocat.

Par pascal0057

Bonjour,

Merci pour votre réponse rapide.

Nous allons je pense aller dans ce sens.

Par StephaneB

Bonjour

Et passez par votre protection juridique qui vous fournira l'avocat (normalement)